

Face à la crise, Bruno Le Maire à côté de la plaque

9 MARS 2020 PAR [ROMARIC GODIN](#)

Les effets de l'épidémie de coronavirus seront sévères sur la croissance française. Bruno Le Maire y apporte cependant une réponse faible et hors de propos, trahissant sa croyance persistante dans les vieilles potions néolibérales.

Le gouvernement ne ménage pas ses efforts pour faire croire qu'il apporte une réponse forte à la crise économique ouverte par l'épidémie de coronavirus. Dans un point presse réalisé ce lundi 9 mars au matin, le ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire, flanqué de sa secrétaire d'État Agnès Pannier-Runacher et de la ministre du travail Muriel Pénicaud, a annoncé vouloir « *muscler ses réponses* » à la récession qui vient.

Elle ne fait plus l'ombre d'un doute concernant la France, comme le reste de la sphère occidentale, du reste. Bruno Le Maire évoque désormais un effet négatif de « *plusieurs dixièmes de point de PIB* ». Ce lundi 9 mars au matin, la Banque de France a revu à la baisse sa prévision de croissance pour le premier trimestre 2020 de 0,3 % à 0,1 %. Mais l'option d'une récession « technique » (deux baisses trimestrielles consécutives du PIB après celle de 0,1 % du dernier trimestre 2019) n'est pas écartée et l'impact des mois de mars et avril s'annonce délicat.

La difficulté de cette crise pour la France tient à ce qu'elle relève avant tout d'un fort choc de demande qui touche principalement le secteur des services aux ménages et aux entreprises. Les mesures de précaution prises par les consommateurs (réductions volontaires des déplacements personnels et professionnels) et par les autorités (interdictions de manifestations) touchent directement le cœur de l'activité hexagonale. C'est la différence avec la crise de 2007-2008 qui s'était principalement transmise par le biais du ralentissement du commerce mondial auquel la France est moins exposée que beaucoup de ses partenaires. Cette fois, le choc risque donc d'être plus vif, même si la vraie question est la durée de ce choc.

En tout cas, alors que la France avait enregistré en 2009 une baisse du PIB 2,5 fois inférieure à celle de l'Allemagne, cette particularité semble aujourd'hui remise en question. Une première estimation réalisée par le Centre de recherche d'économie politique (CEPR), qui est un réseau de chercheurs européens, établit entre 1,8 et 8 points de PIB l'effet de cette crise sur le PIB français. C'est une estimation très largement incertaine, dans la mesure où, quoi qu'ils disent, les économistes ne sont pas épidémiologistes et que les impacts sont largement incertains. Mais ces calculs montrent que la France n'est pas, cette fois, mieux protégée que l'Allemagne ou le Royaume-Uni.

Face à cette situation, les réponses fournies par Bercy ce lundi 9 mars portent principalement sur l'offre. Certaines sont de bon sens, comme les mesures visant à réduire les problèmes de trésorerie des entreprises, et notamment des PME, les plus fragiles. Ces entreprises auront ainsi la possibilité de repousser l'échéance du 15 mars de charges sociales sur simple courrier

électronique. La même réponse est envisagée pour les charges fiscales, tandis que la Banque publique d'investissement assure offrir des solutions de trésorerie. Mais ces solutions n'ont d'effet qu'à très court terme. Une entreprise confrontée à un effondrement de ses marchés devra toujours payer son loyer et ses fournisseurs.

De fait, au regard de la situation, la réponse du gouvernement semble relativement faible et fort peu prévoyante. Bruno Le Maire s'est ainsi contenté d'en appeler à une supposée « *solidarité nationale* » qui prendrait la forme d'une « *tolérance* » des clients envers leurs fournisseurs. Il a même donné cet exemple : que les entreprises ayant prévu d'organiser un événement paie la société d'événementiels même si ce dernier est annulé, « *quitte à avoir un engagement pour plus tard* ». Voilà qui est fort étonnant. Comment des entreprises confrontées à des tensions sur leur trésorerie pourraient assurer la trésorerie des autres ? En période de choc aussi violent et d'anticipations négatives, chacun cherche à survivre et, dans un contexte concurrentiel, cela passe bien évidemment par une indifférence complète aux intérêts des autres. C'est, au reste, ce que la logique de marché ordonne : l'égoïsme n'y est-il pas censé faire figure d'intérêt général ?

Cette demande de « *solidarité nationale* » aux entreprises traduit la vision naïve de Bruno Le Maire d'un capitalisme capable de gérer les situations d'urgence. Et c'est bien ici que se situe le cœur de son action. Comme il l'a dit vendredi 6 mars, il est « *aux côtés des chefs d'entreprise* » et d'eux seulement. Son pari est que le soutien public à l'offre par une forme de jubilé temporaire sur les impôts et cotisations permettra aux entreprises de continuer à jouer ce qu'il croit être leur rôle d'intérêt général. Mais en situation de panique, le capitalisme est un sauve-qui-peut généralisé et la compétition devient mortelle pour les entreprises les plus faibles, donc les PME, ce qui semble devoir échapper au ministre de l'économie.

Inévitablement, il y aura donc des licenciements massifs, comme en 2008-2009. Muriel Pénicaud a certes annoncé des « simplifications » des dispositifs de chômage partiel, mais là encore c'est une solution de court terme. La loi française prévoit 1 000 heures par mois et par salarié avec une indemnité de 70 % du salaire net. Lors de la crise de 2008, ce dispositif avait montré son insuffisance au regard des conditions allemandes. Alors que l'Allemagne avait eu recours massivement au chômage partiel, les entreprises françaises avaient, elles, licencié à tour de bras. C'est le moment où le taux de chômage français est passé au-dessus du taux allemand.

Il est vrai que les entreprises françaises ont traditionnellement ce réflexe de licencier dès les mauvais jours venus, sans se soucier de sauvegarder le savoir-faire. Cette habitude a-t-elle changé avec l'apparition de quelques tensions dans les recrutements ces dernières années ? C'est possible, mais, là encore, loin d'être certain. Surtout, depuis 2009, le droit du travail français s'est beaucoup assoupli. On voit donc mal pourquoi, dès lors, l'emploi résisterait mieux qu'en 2008. Confrontées à l'effondrement de la demande, et sans certitudes réelles sur l'avenir, les entreprises, et notamment les PME, vont ajuster par l'emploi, inévitablement. Et les appels de Bruno Le Maire à la « *solidarité nationale* » n'y changeront rien.

Affaiblissement de l'État social

En économie capitaliste, ce type de situation est inévitable, au reste. Mais, jusqu'à présent, la France savait mieux que les autres y faire face : elle disposait de « stabilisateurs automatiques » puissants : le droit du travail qui garantissait des indemnités, une assurance-

chômage solide et (relativement) généreuse et des transferts sociaux importants. Or, le présent quinquennat a réduit ces protections. Le 1^{er} avril, deux réformes, celles des aides personnalisées au logement et de l'assurance-chômage, vont venir réduire de près de 2 milliards d'euros les transferts sociaux. Au pire moment donc. Bruno Le Maire, tout occupé à prendre soin des entreprises, n'a pas songé à évoquer le problème. Pour lui, les réformes structurelles ont rendu plus forte l'économie française qui n'a donc besoin que d'un soutien temporaire aux entreprises. Mais c'est pourtant l'affaiblissement de l'État social au nom de ces réformes qui risque de provoquer un effet d'entraînement en réduisant encore davantage la demande, même lorsque le coronavirus ne sera plus au centre des préoccupations.

Dès lors, la réponse du gouvernement laisse songeur : tout est mis en œuvre pour empêcher le fonctionnement du marché selon la vieille doxa néolibérale de la socialisation des pertes et de la privatisation des gains. Pendant ce temps, les effets de la politique de ces dernières années se feront fortement ressentir sur les couches les plus fragiles de la population, alors même que les efforts demandés à cette dernière sont venus financer les investissements boursiers des plus riches qui, à cette heure, partent en fumée sur les marchés.

Plus que jamais, l'État français prouve qu'il est au service du capital. À aucun moment, il n'est en effet question de renforcer la sécurité publique pour la majorité de la population. Au contraire, Bruno Le Maire a même réclamé l'assouplissement des règles prudentielles des banques pour favoriser le crédit. C'est là aussi absurde : ce serait une fuite en avant venant affaiblir le bilan d'un secteur bancaire qui, une fois touché par le ralentissement de l'économie réelle, demanderait à nouveau l'aide de l'État... Une fuite en avant là aussi typiquement néolibérale. La baisse actuelle des cours de Bourse du secteur bancaire et son incapacité de répondre à la crise devraient, au contraire, interroger sur la nécessité de ne plus dépendre d'un tel secteur financier privé. Mais la logique du gouvernement est toujours de s'en remettre aveuglément à un secteur privé aux abois qui se moque d'autant plus de ses discours de « solidarité nationale » qu'il est confronté à ce qui peut s'imaginer de pire : une incertitude radicale qui plonge la demande dans une spirale de la baisse.

Dans une telle situation, le seul agent qui peut stopper l'incendie, c'est l'État. C'est le seul à pouvoir se dégager des exigences du marché, à lancer des projets de long terme et à assurer le bien-être des citoyens par le développement des transferts sociaux. Mais Bruno Le Maire ne veut pas entendre parler de cela : il s'en remet à un hypothétique « *plan de relance européen* ». « *Il faut une réponse forte et coordonnée de l'UE* », a-t-il assuré. C'est en réalité la reprise de son leitmotiv depuis 2017 selon lequel l'Allemagne doit dépenser davantage. Mais cette réponse, qui a toujours été reçue avec indifférence à Berlin, semble aujourd'hui bien dérisoire. Il faut agir vite et directement. La stratégie européenne de Bercy est donc très largement dilatoire, elle vise à écarter la question d'une action énergique et rapide en France. Pendant que l'on discutera à Bruxelles, l'incertitude continuera à se répandre et à détruire le tissu économique.

Au reste, a-t-on besoin d'un énième minuscule plan de relance du type de ceux qui avaient été mis en place après la crise de 2008 et qui proposaient principalement des primes à la casse automobile ? Si les consommateurs s'inquiètent, ils ne consommeront pas davantage, sauf si l'État montre qu'il existe une vie après le virus... Par ailleurs, ce serait oublier que 2008 fut une occasion perdue où l'initiative de la vraie relance a été laissée à la Chine dans une fuite en avant financière et industrielle mortifère pour le climat. N'a-t-on pas besoin plutôt d'investissements rapides créant des marchés nouveaux pour les entreprises et d'un

renforcement de notre filet de sécurité sociale ? Comment expliquer que le ministre de l'économie et des finances n'évoque même pas les besoins d'un secteur hospitalier qui, avant même l'épidémie, était déjà au bord de l'effondrement ? Les besoins urgents sont immenses, ils sont liés à la crise sanitaire actuelle, mais aussi aux questions sociales et environnementales qui étaient déjà là avant elle. Mais répondre de cette façon suppose aller plus loin que les maigres exceptions temporaires tolérées par le pacte de stabilité de croissance européen.

Bruno Le Maire reste donc un néolibéral largement aveugle aux besoins et aux réalités du pays. Autant dire qu'il y a peu de raisons de croire sa nouvelle obsession, qu'il a de nouveau répétée avec solennité lors du point presse : « *Il y aura un avant et un après coronavirus.* » Et de poursuivre qu'il faudra « *relocaliser* » des industries. Soit, mais cette volonté est à double tranchant. Car si l'on demande aux laboratoires pharmaceutiques de relocaliser, on leur demande de réduire leurs profits, donc leurs dividendes, donc leurs valeurs boursières. Cela ne sera pas possible. À moins, évidemment, que le gouvernement ne donne de nouveaux gages sur le plan de la régulation et du coût du travail. On comprend que ce changement de paradigme n'en sera pas un et que le prix à payer sur la relocalisation sera, à n'en pas douter, à nouveau, la destruction du modèle social. Et si, comme en 2008, on compte encore sur la

De même, il est illusoire de se réjouir que Bruno Le Maire laisse filer le déficit public en 2020 comme il l'a sous-entendu. Ce déficit se creusera naturellement avec la récession et il se creusera d'autant plus que les aides au capital seront renforcées. Dans la situation actuelle, c'est un minimum que de ne pas annoncer un plan d'austérité. Mais que se passera-t-il ensuite lorsque la situation se sera stabilisée ? Inévitablement, on ressortira les vieux réflexes, que Bruno Le Maire n'a du reste cessé d'agiter depuis 2017, de la dette et du déficit. Alors viendra le temps de l'austérité, d'autant plus justifiée qu'il faudra « *relocaliser* » en régime de compétition fiscale internationale et mener une politique de l'offre. C'est le schéma classique de la présidence Sarkozy qui avait laissé le déficit se creuser jusqu'à près de 8 % en 2009 avant de réaliser un tour de vis extrêmement violent en 2010 et 2011. Bruno Le Maire le sait bien, il était à l'époque au gouvernement.

L'attachement, en pleine panique, de ce ministre à la politique de l'offre et à un État au service du capital, montre bien combien on essaie à nouveau de rejouer la même musique qu'en 2008-2009. Il est donc urgent d'en être conscient, mais aussi de conserver la tête froide pour réfléchir aux fragilités actuelles de notre modèle économique. Face à un capitalisme affaibli par son incapacité à générer de la productivité, il convient de réfléchir à un modèle centré sur les besoins réels de la population.